

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 44 (1971)

**Heft:** 12

  

**Artikel:** Cent "sages" vont donner leur avis sur "l'état de l'environnement"

**Autor:** Strong, Maurice F.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-127232>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Cent «sages» vont donner leur avis sur «l'état de l'environnement»

*Principaux points de la déclaration faite par M. Maurice F. Strong devant le Comité de coordination du Conseil économique et social*

25

### Interdiction des sapins de Noël ?

En Amérique du Nord, les sapins de Noël et les bougies en cire sont interdits! C'est là la conséquence de trop nombreux incendies, qui obligèrent la police du feu à prendre de sévères mesures.

Chez nous aussi, les sapins de Noël et les couronnes de l'Avent sont la cause d'incendies souvent très graves. Il dépend de nous, uniquement de nous, de notre prudence future, que nous continuions à célébrer Noël avec ces accessoires authentiques plutôt qu'avec des objets en matière synthétique, des bougies électriques sans vie!

Etre prudent signifie en l'occurrence surveiller constamment les bougies allumées; surveiller les enfants qui allument et éteignent les bougies; prendre garde que ces bougies soient fixées solidement, bien droites et qu'elles ne se consomment jamais entièrement; la prudence, c'est aussi de ne pas allumer des sapins et des couronnes de l'Avent devenus dangereusement secs, et c'est encore de préparer un seau d'eau et une brosse pour éteindre tout début d'incendie...

Agir avec prudence, c'est perpétuer un Noël authentique!  
Cipi.

---

### Laax adopte un plan d'aménagement local

Laax compte parmi les communes de montagne qui ont connu un très fort développement. L'accès aux magnifiques pistes de ski de la région Flims-Laax-Fellers a fortement contribué à cette expansion.

Ceux qui connaissent des stations touristiques qui se sont développées dans le désordre, furent stupéfaits d'apprendre que, au mois de décembre 1970, les citoyens de Laax avaient refusé d'examiner un projet d'aménagement local. La population de Laax a, semble-t-il, reconnu son erreur. Elle vient d'accepter un plan de zones et un règlement de construction qui diffèrent très peu de la proposition présentée l'année dernière. Les autorités de Laax et les communes voisines s'en réjouissent et, avec eux, tous ceux qui se rendent compte qu'il est temps de mettre fin au gaspillage de nos plus belles régions.

ASPAN

Le professeur René Dubos a accepté de présider un impressionnant «brain-trust» comprenant cent hommes de science et personnalités mondiales dont les avis éclairés formeront la base du «Rapport sur l'état de l'environnement». Ce rapport paraîtra à la fin de février 1972. Il sera rédigé par Barbara Ward et constituera une contribution importante au cadre intellectuel et conceptuel de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. Cette nouvelle est l'un des éléments marquants de la déclaration que le secrétaire général de la conférence, M. F. Strong, a faite le 8 juillet devant le Comité de coordination du Conseil économique et social, et dans laquelle il a exposé l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence de Stockholm.

M. Strong a fait remarquer que la date de sa déclaration se situait à mi-chemin entre deux réunions du Comité préparatoire de vingt-sept membres. A sa dernière session, en février, le Comité préparatoire a donné son avis sur l'ordre du jour de la conférence et a recommandé de créer des groupes de travail intergouvernementaux pour étudier certaines questions. A sa prochaine session, en septembre, le Comité préparatoire pourra étudier les progrès réalisés et examiner la première ébauche d'un plan d'action pour la conférence proprement dite. Dans son rapport intérimaire, M. Strong a signalé que bien des travaux restaient à achever d'ici le mois de septembre mais, a-t-il déclaré, «le secrétariat a déjà accompli un travail considérable», et «l'énorme programme de travail qui lui avait été assigné se déroule conformément aux prévisions».

M. Strong a ensuite mentionné quelques-uns des secteurs où des progrès appréciables ont déjà été réalisés. Les cinq questions pour l'étude desquelles on a créé des groupes de travail intergouvernementaux doivent être considérées comme «l'avant-garde de notre programme d'action en vue de protéger et d'améliorer l'environnement».

Trois de ces groupes de travail intergouvernementaux se sont déjà réunis et ont étudié respectivement la pollution des mers, la dégradation des sols et la Déclaration sur l'environnement. Les deux groupes de travail qui doivent encore se réunir s'occuperont l'un de la surveillance de l'environnement et l'autre, de la préservation du patrimoine naturel, culturel et historique de l'humanité.

Le Groupe de travail intergouvernemental de la pollution des mers s'est réuni à Londres en juin et a examiné, entre autres questions, un projet de convention sur les déversements dans les océans. Ce projet sera l'une des principales questions à l'ordre du jour de la prochaine session

## L'habitation individuelle L'avenir de l'habitat

Peter et Martin Schmid,  
bureau d'architecture, Schaffhouse

du groupe, qui se tiendra à Ottawa du 8 au 12 novembre. Le Groupe de travail intergouvernemental des sols s'est réuni à Rome en juin et a formulé des recommandations précises sur les moyens de prévenir la dégradation des sols par une planification de l'utilisation des terres et par des inventaires des ressources en sols. Le Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer la Déclaration sur l'environnement s'est réuni à New York en mai et a élaboré un projet de préambule et de principes fondamentaux qu'il examinera de nouveau à sa prochaine session.

Un autre fil conducteur important des préparatifs de la conférence est le problème des rapports entre «le développement et l'environnement». M. Strong a rendu compte de la réunion d'un groupe d'experts qui a eu lieu en juin à Founex, près de Genève, et qui était consacrée à cette question. Commentant le rapport des experts, il a déclaré que c'était «sur le plan intellectuel, une contribution remarquable à la compréhension des relations entre le développement et l'environnement» et qu'il contenait en outre «un certain nombre de conclusions importantes sur le plan de la politique». Le rapport sur la réunion de Founex est l'un des principaux documents dont seront saisis les cycles d'étude régionaux dont M. Strong a également parlé. Ces cycles d'étude, au nombre de quatre, auront lieu à Bangkok, Mexico, Addis-Abéba et Beyrouth en août et en septembre, et fourniront aux pays de chaque région l'occasion de discuter leurs problèmes d'environnement. M. Strong a souligné que les pays en voie de développement doivent également participer à de nombreuses autres réunions préparatoires, comme le congrès scientifique qui doit se tenir à Canberra en août.

Plusieurs pays ont accordé une aide financière généreuse pour faciliter la participation des pays en voie de développement aux travaux préparatoires de la conférence.

M. Strong s'est également référé à l'abondante documentation de base qui commence à affluer. Près de cinquante pays ont envoyé des rapports nationaux, et la contribution des organismes des Nations Unies ainsi que d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales est également remarquable. Si les documents étaient entassés les uns sur les autres, il faudrait être un bon sauteur en hauteur pour franchir un tel obstacle, mais on compte bien les ramener à un volume plus acceptable dans le courant de l'été. Toutefois, les documents de base seront conservés et constitueront la «Bibliothèque de la conférence». Le texte intégral de la déclaration de M. Strong peut être obtenu sur demande.

Lors d'entretiens avec les locataires d'appartements, on constate bien vite que tous, pratiquement, ont rêvé une fois ou l'autre de leur propre maison, quelle que puisse être la forme que prendrait cette réalisation. Il y a une décennie encore, des coopératives d'habitation à but social s'efforcèrent, elles-mêmes, de donner forme à ce rêve. Partout en Suisse s'élevèrent ces lignées de maisons standards qui formèrent ce que l'on a appelé «les villages nègres». Ce mode de faire nécessitait trop de terrain à bâtir et il devint trop onéreux en raison des frais toujours croissants de la construction. De plus, il a été admis que ces petites maisons individuelles, d'un style désuet, pouvaient difficilement être incorporées de façon harmonieuse dans une planification moderne, régionale ou de quartier. Au cours des dernières années, et avec une certaine résignation, la préférence a été donnée aux casernes locatives, infiniment plus rationnelles. Cette forme de logement, de beaucoup la plus répandue, peut-elle faire droit aux besoins et aux exigences actuelles?

Du point de vue sociologique, l'évolution dans tous les secteurs de l'existence va exactement en sens contraire. Les revendications d'indépendance, provenant de tous les milieux de la société, deviennent de plus en plus pressantes.

Il ne fait pas de doute que ce sentiment devrait, inévitablement, se refléter dans la tendance générale et courante de la construction des logements. Bien que l'orientation de la demande d'habitations individuelles soit connue, l'évolution piétine, en général, très en retrait des justes revendications des habitants. Les architectes et les propriétaires d'immeubles devront, à l'avenir, prêter une plus grande attention à ce phénomène. S'il ne devait pas en être tenu compte, les nouveaux bâtiments laisseraient rapidement apparaître les signes de l'âge, malgré des formes architecturales et des façades imposantes. Il est prévisible qu'une solution conservatrice ne donnera satisfaction ni au propriétaire de l'immeuble, ni au locataire.

Malheureusement de nouvelles formes architecturales, telles que de grands immeubles avec terrasses en gradins, ne peuvent procurer qu'à peu de citoyens fortunés le sentiment de l'habitation individuelle. En raison de considérations purement économiques, les immeubles locatifs se trouveront encore et toujours au premier plan. Néanmoins, même en location, en propriété par appartement ou par étage, le caractère individuel de l'habitation peut être très sensiblement amélioré par de nouvelles idées. Pour